



Audit, conseil et expertise comptable

LE CENTRE DES APPRENTIS D'ALSACE

DIT CAA

Association de droit local inscrite au registre des Associations de COLMAR

Vol. 75 Folio n°47

SIREN 803 355 593

Siège

3, route de Bâle

68 000 COLMAR

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2023





Audit, conseil et expertise comptable

ML PLUS – Société à responsabilité limitée d'Expertise Comptable et de Commissariat aux comptes

Au Capital de 100 000€ - RCS STRASBOURG 525 103 446

12, avenue des Vosges – 67000 Strasbourg – Tél : +33(0) 3 88 36 16 00 – info@ipilote.fr – www.ipilote.fr



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2023

LE CENTRE DES APPRENTIS D'ALSACE

DIT CAA

Association de droit local inscrite au registre des Associations de COLMAR

Vol.75 Folio n°47

SIREN 803 355 593

Siège

3, route de Bâle

68 000 COLMAR

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2023



Aux membres de l'Assemblée générale,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « LE CENTRE DES APPRENTIS D'ALSACE » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie intitulée « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Elles ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- L'affectation correcte des produits OPCO qui sont à rétrocéder à chacun des UFA ainsi que la contribution aux frais de siège qui en découlent.
- L'estimation concordante des factures à établir aux différents OPCO au titre des contrats signés entre les parties pour les différentes formations,
- La pertinence des informations données dans l'annexe aux comptes sur les faits majeurs intervenus en 2023.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Strasbourg le 31 mai 2024

Le Cabinet ML PLUS
Commissaire aux comptes

Signé électroniquement le 06/06/2024 par
Annabelle Fleury



Représenté par Annabelle FLEURY

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
. Frais d'établissement				
. Frais de recherche et développement				
. Donations temporaires d'usufruit				
. Concessions, brevets, licences, marques				
. Autres	29 419	29 419		
. Immobilisations incorporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
. Terrains				
. Constructions				
. Installations tech., matériels, outillage	278 888	271 155	7 732	11 465
. Autres				
. Immobilisations corporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
. Participations et Créances rattachées				
. Autres titres immobilisés				
. Prêts				
. Autres	668		668	668
Total	308 975	300 575	8 400	12 133
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
. Créances usagers et comptes rattachés	245 609		245 609	445 357
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres	2 719 236		2 719 236	1 953 778
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	812 766		812 766	486 158
Charges constatées d'avance	5 479		5 479	6 831
Total	3 783 090		3 783 090	2 892 123
COMPTES DE REGULARISATION				
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remb. des emprunts				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
Total				
TOTAL ACTIF	4 092 065	300 575	3 791 490	2 904 257

	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires	15 000	15 000
Fonds propres avec droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
. Réserves statutaires ou contractuelles		
. Réserves pour projet de l'entité	100 000	
. Autres		
Report à nouveau	106 973	57 144
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	102 359	149 830
Situation nette (sous-total)	324 332	221 973
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	1 951	3 830
Provisions réglementées		
Total	326 283	225 803
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	203 007	203 007
Total	203 007	203 007
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 365	5 794
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	179 978	288 054
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		4 690
Autres dettes	3 074 857	2 176 908
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total	3 262 200	2 475 447
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	3 791 490	2 904 257

	du 01/01/2023	%	du 01/01/2022	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2023	PE	au 31/12/2022	PE	en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Cotisations	70	0,02	530	0,18	-460	-86,79
Ventes de biens et services :						
- ventes de biens						
<i>dont ventes de dons en nature</i>						
- ventes de prestations de services	394 877	99,22	285 580	96,26	109 296	38,27
<i>dont parrainages</i>						
Produits de tiers financeurs :						
- Concours publics et subv. d'exploit.						
- Versements des fondateurs ou consommation de dot. consommable						
- Ressources liées à la générosité du public :						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dép., provisions et transferts de charges	2 576	0,65	4 296	1,45	-1 720	-40,04
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	476	0,12	6 272	2,11	-5 796	-92,41
Total	397 998	100,00	296 678	100,00	101 320	34,15
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	93 441	23,48	108 071	36,43	-14 630	-13,54
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	772	0,19	1 125	0,38	-353	-31,41
Salaires et traitements	144 958	36,42	144 653	48,76	305	0,21
Charges sociales	54 658	13,73	51 197	17,26	3 462	6,76
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 890	1,23	13 337	4,50	-8 447	-63,33
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés			203 007	68,43	-203 007	-100,00
Autres charges	1 687	0,42	1 917	0,65	-230	-12,01
Total	300 405	75,48	523 305	176,39	-222 900	-42,59
Résultat d'exploitation	97 593	24,52	-226 627	-76,39	324 220	143,06
PRODUITS FINANCIERS						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	2 727	0,69	1 215	0,41	1 512	124,43
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de V.M.P.						
Total	2 727	0,69	1 215	0,41	1 512	124,43
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différence négatives de change						
Charges nettes sur cession de V.M.P.						
Total						
Résultat financier	2 727	0,69	1 215	0,41	1 512	124,43

	du 01/01/2023	%	du 01/01/2022	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2023	PE	au 31/12/2022	PE	en euros	%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	100 320	25,21	-225 412	-75,98	325 732	144,50
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Sur opérations de gestion	160	0,04	362 308	122,12	-362 147	-99,96
Sur opérations en capital	1 879	0,47	12 972	4,37	-11 092	-85,51
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total	2 040	0,51	375 279	126,49	-373 240	-99,46
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Sur opérations de gestion			37	0,01	-37	-100,00
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total			37	0,01	-37	-100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 040	0,51	375 242	126,48	-373 203	-99,46
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	402 765		673 172		-270 408	-40,17
TOTAL DES CHARGES	300 405		523 342		-222 937	-42,60
EXCEDENT OU DEFICIT	102 359	25,72	149 830	50,50	-47 471	-31,68
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat						
Total						
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestation en nature						
Personnel bénévole						
Total						

ANNEXE

- Informations sur l'entité et faits majeurs de l'exercice
- Règles et méthodes comptables
- Règles comptables sur les actifs, amortissements et dépréciation
- Notes sur le Bilan Actif
- Notes sur le Bilan Passif
- Notes sur le Compte de Résultat
- Engagements financiers et autres engagements
- Autres informations

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2023

Durée : 12 mois

1 - INFORMATIONS SUR L'ENTITE

Objet :

Le CENTRE des APPRENTIS D'ALSACE dit CAA a pour objet en qualité d'organisme de formation de dispenser des actions de formation par apprentissage au sens de l'article L 6211-2 du Code du Travail concourant au développement des compétences.

Activités ou missions :

Les missions menées concourent à la création d'une voie de formation initiale et continue ouverte à tous, sans limite d'âge et à tous les niveaux et au développement d'une pédagogie de l'action fondée sur la conjugaison d'activités professionnelles et d'acquisition de savoirs. L'association assure les missions prévues à l'article L6231-2 du Code du Travail.

Moyens mis en oeuvre :

Le CAA confie aux UFA l'organisation administrative et pédagogique des formations, selon une convention conforme à l'article L6233-1 du Code du Travail.

Les avances consenties aux UFA en cours d'année figurent dans le poste "autres créances" à l'actif. Le décompte définitif figure en "autres dettes" dans l'attente de la validation par l'AG.

Effectifs :

382

2 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

La décision de l'AG du 5 Juin 2023 a été retranscrite dans les comptes par l'affectation de 100 000 euros en réserve et le solde de 49 830 euros en report à nouveau.

Les modalités de paiement des avances aux UFA ont été revues pour permettre aux chefs d'établissements de percevoir des acomptes régulièrement en fonction des contrats validés et réglés par les OPCO.

Parallèlement, la facturation par le CFA aux OPCO a été plus rapide grâce aux appairages faits entre les systèmes informatiques du CFA et des OPCO.

Le délai de paiement des OPCO a été plus court sur l'année 2023, sauf pour les AKTO.

3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général et du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

4 - REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS, AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

OPTIONS RETENUES

	Date de 1ère option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles		☐	☐	☒
des titres de participation		☐	☐	☒
des autres titres immobilisés et titres de placement		☐	☐	☒
Frais externe de formation		☐	☐	☒
nécessaires à la mise en service				
Coûts d'emprunts activables		☐	☐	☒
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les les critères d'activation		☐	☐	☒
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	L	3 ans				
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels	L	2 à 5 ans				
Autres immobilisations corporelles						

5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement :

Frais de constitution.....
Frais de premier établissement.....

Valeur nette

Taux amortissement

Fonds commercial :

Eléments achetés.....
Eléments réévalués.....
Eléments reçus en apport.....

Valeur nette

Taux amortissement

Actif immobilisé :

Valeurs brutes

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	29 419			29 419
Immobilisations corporelles.....	300 641	1 157	22 910	278 888
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières.....	668			668
Total.....	330 728	1 157	22 910	308 975

Amortissements et dépréciation

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	29 419			29 419
Immobilisations corporelles.....	289 175	4 890	22 910	271 155
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières.....				
Total.....	318 594	4 890	22 910	300 575

Créances représentées par des effets de commerce :

Néant

Usagers.....
Autres créances.....

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	668	668	
Actif circulant et charges constatées d'avance.	2 970 324	2 970 324	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Participations et créances rattachées.....
Immobilisations financières.....
Usagers et comptes rattachés.....
Autres créances.....
Disponibilités.....

739 217

Charges constatées d'avance :

5 479

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT**

	Déficit	Excédent
Résultat de l'exercice précédent		149 830

AFFECTATION	Augmentations	Diminutions
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves	100 000	
Report à nouveau	49 830	
Total des affectations	149 830	

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions ou consommations	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise.....	15 000			15 000
Fonds propres avec droit de reprise.....				
Ecart de réévaluation.....				
Réserves.....		100 000		100 000
Report à nouveau.....	57 144	49 830		106 973
Résultat de l'exercice.....	149 830	102 359	149 830	102 359
Situation nette	221 973	252 189	149 830	324 332
Fonds propres consommables.....				
Subventions d'investissement.....	3 830		1 879	1 951
Provisions réglementées.....				
Total.....	225 803	252 189	151 709	326 283

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**RESERVE POUR PROJET DE L'ENTITE**

Intitulé des projets	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
	100 000			100 000
Total	100 000			100 000

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DES RESERVES, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Réserves				
Réserves indisponibles.....				
Réserves statutaires ou contractuelles..				
Réserves réglementées :				
- plus-values nettes long terme.....				
- sur octroi de subvention d'investissement.....				
- autres.....				
Réserves pour projet de l'entité.....		100 000		100 000
Total (1)		100 000		100 000
Provisions réglementées				
Relatives aux immobilisations.....				
Relatives aux stocks.....				
Relatives aux autres éléments d'actif....				
Amortissements dérogatoires.....				
Provision spéciale de réévaluation.....				
Plus-value réinvestie.....				
Autres provisions réglementées.....				
Total (2)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges.....				
Provisions pour garanties aux usagers..				
Provisions pour risques d'emploi.....				
Provision pour amendes et pénalités....				
Provisions pour charges sur legs et donations.....				
Provision pour grosses réparations.....				
Autres provisions risques et charges.....				
Total (3)				
Dépréciations				
Sur immobilisations				
- incorporelles.....				
- corporelles.....				
- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
- financières.....				
Sur stocks et en cours.....				
Sur cptes usagers et cptes rattachés.....				
Autres dépréciations.....				
Total (4)				
Total général (1 + 2 + 3 + 4)		100 000		100 000
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation.....				
- financières.....				
- exceptionnelles.....				

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**TABLEAU DE VARIATION DES FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS**

Origine des fonds reportés	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Total				

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Origine des fonds dédiés	Fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisation en cours de l'exercice		Transferts en fonds dédiés (en + ou en -)	Fonds dédiés à la clôture	
			Montant global	Dont remboursement aux tiers		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exer.
			A	B		C	D
Subventions d'exploitation							
Fonds dédiés aux projets d'investissement	203 007					203 007	
Sous-total	203 007					203 007	
Contributions financières d'autres organismes							
Sous-total							
Ressources liées à la générosité du public							
Sous-total							
Total	203 007					203 007	

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**Etats des dettes :**

	Montant brut	A 1an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	7 365	7 365		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	179 978	179 978		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	3 074 857	3 074 857		
Produits constatés d'avance				
Total :	3 262 200	3 262 200		

Dettes représentées par des effets de commerce : Néant

Dettes financières.....
 Fournisseurs.....
 Autres dettes.....

Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs.....	6 213
Dettes fiscales et sociales.....	20 989
Autres dettes	3 074 857

Produits constatés d'avance :

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**VENTILATION DES VENTES DE BIENS ET SERVICES**

Par catégorie	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Total				

Par secteur géographique	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Total				

VENTILATION DES RESSOURCES HORS VENTES DE BIENS ET SERVICES

	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Cotisations	70	530	100,00	100,00
Subventions d'exploitation				
Concours publics				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs et donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Ventes de dons en nature				
Parrainages				
Autres ressources				
Total	70	530	100,00	100,00

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)	
MONTANTS RELATIFS AUX LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE	
Produits	
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique "Legs, donations"	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
Total des produits	
Charges	
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reports en fonds reportés liés aux legs et donations	
Total des charges	

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements reçus :

Néant

Dons en nature destinés à être cédés.....

Garanties, cautions obtenues.....

Autorisation de découvert

Autres engagements

Engagements donnés :

Néant

Avals et cautions.....

Autres engagements

Dettes garanties par des sûretés réelles

Montant garanti

Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées :

Exercice en cours		Exercice précédent	
Provisionné	Non provis.	Provisionné	Non provis.

Régimes à prestations définies

Régimes additifs en droits

Régimes chapeaux

Indemnités de fin de carrière

Méthodes et hypothèses utilisées :

Non recensé

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS (suite)**Engagements****de crédit bail :**

Terrains
 Constructions
 Inst. techn., mat. & out
 Autres immo. corp.
 Immo. en cours

Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix achat
Exercice	Cumulées	jusqu'à 1 an	+1 à 5 ans	+ 5 ans	Tot. à payer	résiduel (1)

Totaux

--	--	--	--	--	--	--

(1) Selon contrat

AUTRES ENGAGEMENTS

Détail des produits à recevoir pour un total de 739 217 € :

- facturation formation à établir aux OPCO : 344 340 €
- frais de siège à recevoir des UFA : 394 877 €

Détail des charges constatées d'avance pour un total de 5 479 € :

- salon orientation professionnelle du 20 Janvier 2024 : 2 419 €
- supports pour salons : 882 €
- maintenance la Dame du web : 922 €
- contrat entretien copieur : 20 €
- assurances multirisque, RC et auto missions : 1 236 €

Détail des dettes fournisseurs à payer pour un total de 6 213 € :

- gaz et électricité : 213 €
- honoraires du Commissaire aux comptes pour l'exercice 2023 : 6 000 €

Détail des dettes fiscales et sociales pour un total de 20 989 € :

- provision congés payés : 15 151 €
- provision charges sociales sur congés payés : 5 838 €

Détail des autres dettes pour un total de 3 074 857 € :

- avoirs à établir aux OPCO : 36 845 €
- aide au permis : 500 €
- rétrocessions brutes (avant frais siège) à verser aux UFA : 3 037 512 €



LE CENTRE DES APPRENTIS D'ALSACE

DIT CAA

Association de droit local inscrite au registre des Associations de COLMAR

Vol.75 Folio n°47

SIREN 803 355 593

Siège

37, rue Saint Josse

68 000 COLMAR

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2024





Audit, conseil et expertise comptable

ML PLUS – Société à responsabilité limitée d'Expertise Comptable et de Commissariat aux comptes

Au Capital de 100 000€ - RCS STRASBOURG 525 103 446

12, avenue des Vosges – 67000 Strasbourg – Tél : +33(0) 3 88 36 16 00 – info@ipilote.fr – www.ipilote.fr



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2024

LE CENTRE DES APPRENTIS D'ALSACE

DIT CAA

Association de droit local inscrite au registre des Associations de COLMAR

Vol.75 Folio n°47

SIREN 803 355 593

Siège

37, rue Saint Josse

68 000 COLMAR

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2024

Aux membres de l'Assemblée générale,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « LE CENTRE DES APPRENTIS D'ALSACE » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie intitulée « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Elles ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- L'affectation correcte des produits OPCO qui sont à rétrocéder à chacun des UFA ainsi que la contribution aux frais de siège qui en découlent.
- L'estimation concordante des factures à établir aux différents OPCO au titre des contrats signés entre les parties pour les différentes formations,
- La pertinence des informations données dans l'annexe aux comptes sur les faits majeurs intervenus en 2024.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Strasbourg le 04 juin 2025

Le Cabinet ML PLUS
Commissaire aux comptes

Signé par Annabelle Fleury
Le 04/06/2025

ID: tx_AoA9BWIVr9xD



Représenté par Annabelle FLEURY

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024



	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023
. Frais d'établissement				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
. Frais de recherche et développement				
. Donations temporaires d'usufruit				
. Concessions, brevets, licences, marques				
. Autres	29 419	29 419		
. Immobilisations incorporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
. Terrains				
. Constructions				
. Installations tech., matériels, outillage	252 235	249 332	2 903	7 732
. Autres				
. Immobilisations corporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
. Participations et Créances rattachées				
. Autres titres immobilisés				
. Prêts				
. Autres	668		668	668
Total	282 322	278 751	3 571	8 400
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
. Créances usagers et comptes rattachés	402 211		402 211	245 609
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres	2 480 843		2 480 843	2 719 236
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	824 545		824 545	812 766
Charges constatées d'avance	2 231		2 231	5 479
Total	3 709 830		3 709 830	3 783 090
COMPTES DE REGULARISATION				
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remb. des emprunts				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
Total				
TOTAL ACTIF	3 992 152	278 751	3 713 401	3 791 490

	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires	15 000	15 000
Fonds propres avec droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
. Réserves statutaires ou contractuelles		
. Réserves pour projet de l'entité	100 000	100 000
. Autres		
Report à nouveau	209 332	106 973
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	99 524	102 359
Situation nette (sous-total)	423 856	324 332
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	173	1 951
Provisions réglementées		
Total	424 030	326 283
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	203 007	203 007
Total	203 007	203 007
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 133	7 365
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	191 419	179 978
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 887 812	3 074 857
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total	3 086 364	3 262 200
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	3 713 401	3 791 490

	du 01/01/2024	%	du 01/01/2023	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2024	PE	au 31/12/2023	PE	en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Cotisations	90	0,02	70	0,02	20	28,57
Ventes de biens et services :						
- ventes de biens						
<i>dont ventes de dons en nature</i>						
- ventes de prestations de services	369 455	98,47	394 877	99,22	-25 422	-6,44
<i>dont parrainages</i>						
Produits de tiers financeurs :						
- Concours publics et subventions						
- Versements des fondateurs ou consommation de dot. consommable						
- Ressources liées à la générosité du public :						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dép., provisions et transferts de charges	1 660	0,44	2 576	0,65	-915	-35,54
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	4 009	1,07	476	0,12	3 533	742,14
Total	375 214	100,00	397 998	100,00	-22 784	-5,72
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	109 838	29,27	93 441	23,48	16 397	17,55
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	1 100	0,29	772	0,19	329	42,60
Salaires	119 743	31,91	144 958	36,42	-25 215	-17,39
Cotisations sociales	44 891	11,96	54 658	13,73	-9 767	-17,87
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 830	1,29	4 890	1,23	-60	-1,23
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	6	0,00	1 687	0,42	-1 681	-99,64
Total	280 408	74,73	300 405	75,48	-19 997	-6,66
Résultat d'exploitation	94 806	25,27	97 593	24,52	-2 787	-2,86
PRODUITS FINANCIERS						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	2 940	0,78	2 727	0,69	214	7,84
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de V.M.P.						
Total	2 940	0,78	2 727	0,69	214	7,84
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différence négatives de change						
Charges nettes sur cession de V.M.P.						
Total						
Résultat financier	2 940	0,78	2 727	0,69	214	7,84

	du au	01/01/2024 31/12/2024	% PE	du au	01/01/2023 31/12/2023	% PE	Var. en val. annuelle	
							en euros	%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		97 746	26,05		100 320	25,21	-2 573	-2,56
PRODUITS EXCEPTIONNELS								
Sur opérations de gestion					160	0,04	-160	#####
Sur opérations en capital		1 777	0,47		1 879	0,47	-102	-5,43
Reprises sur provisions, dépréciatio et transferts de charges								
Total		1 777	0,47		2 040	0,51	-262	-12,86
CHARGES EXCEPTIONNELLES								
Sur opérations de gestion								
Sur opérations en capital								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions								
Total								
RESULTAT EXCEPTIONNEL		1 777	0,47		2 040	0,51	-262	-12,86
Participation des salariés aux résultats								
Impôts sur les bénéfices								
TOTAL DES PRODUITS		379 932			402 765		-22 833	-5,67
TOTAL DES CHARGES		280 408			300 405		-19 997	-6,66
EXCEDENT OU DEFICIT		99 524	26,52		102 359	25,72	-2 835	-2,77
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE								
Dons en nature								
Prestations en nature								
Bénévolat								
Total								
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE								
Secours en nature								
Mise à disposition gratuite de biens								
Prestation en nature								
Personnel bénévole								
Total								

ANNEXE

- Informations sur l'entité et faits majeurs de l'exercice
- Règles et méthodes comptables
- Règles comptables sur les actifs, amortissements et dépréciation
- Notes sur le Bilan Actif
- Notes sur le Bilan Passif
- Notes sur le Compte de Résultat
- Engagements financiers et autres engagements

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2024

Durée : 12 mois

1 - INFORMATIONS SUR L'ENTITE

Objet :

Le CENTRE des APPRENTIS D'ALSACE dit CAA a pour objet en qualité d'organisme de formation de dispenser des actions de formation par apprentissage au sens de l'article L 6211-2 du Code du Travail concourant au développement des compétences.

Activités ou missions :

Les missions menées concourent à la création d'une voie de formation initiale et continue ouverte à tous, sans limite d'âge et à tous les niveaux et au développement d'une pédagogie de l'action fondée sur la conjugaison d'activités professionnelles et d'acquisition de savoirs. L'association assure les missions prévues à l'article L6231-2 du Code du Travail.

Moyens mis en oeuvre :

Le CAA confie aux UFA l'organisation administrative et pédagogique des formations, selon une convention conforme à l'article L6233-1 du Code du Travail.

Les avances consenties aux UFA en cours d'année figurent dans le poste "autres créances" à l'actif. Le décompte définitif figure en "autres dettes" dans l'attente de la validation par l'AG.

Effectifs :

436

2 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

L'UFA SONNENBERG a décidé, en accord avec le CFA CAA, d'établir les contrats d'apprentissage de ses apprentis, à compter des contrats débutant au 1er Juillet 2024. En parallèle de cet allègement administratif pour le CFA CAA, les frais de siège concernant ces contrats sont calculés au taux de 10 % au lieu de 13% par le CFA CAA.

3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général et du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

4 - REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS, AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

OPTIONS RETENUES

	Date de 1ère option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles				☒
des titres de participation				☒
des autres titres immobilisés et titres de placement				☒
Frais externe de formation				
nécessaires à la mise en service				☒
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				☒
Dépenses de développement remplissant les les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				☒

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	L	3 ans				
Dont frais de développement						
Dont fond commercial						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels	L	2 à 5 ans				
Autres immobilisations corporelles						

5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement :

Frais de constitution.....
Frais de premier établissement.....

Valeur nette	Taux amortissement

Frais de développement :

Frais de développement.....

Valeur nette	Taux amortissement

Fonds commercial :

Eléments achetés.....
Eléments réévalués.....
Eléments reçus en apport.....

Valeur nette	Taux amortissement

Actif immobilisé :

<i>Valeurs brutes</i>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	29 419			29 419
Immobilisations corporelles.....	278 888		26 653	252 235
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières.....	668			668
Total.....	308 975		26 653	282 322

Amortissements et dépréciations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	29 419			29 419
Immobilisations corporelles.....	271 155	4 830	26 653	249 332
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières.....				
Total.....	300 575	4 830	26 653	278 751

Créances représentées par des effets de commerce :

Néant

Usagers.....
Autres créances.....

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	668	668	
Actif circulant et charges constatées d'avance.	2 885 285	2 885 285	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Participations et créances rattachées.....	
Immobilisations financières.....	
Usagers et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	663 892
Disponibilités.....	

Charges constatées d'avance :

2 231

Les charges constatées d'avance concernent les contrats de maintenance informatique et les contrats d'assurance.

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT

	Déficit	Excédent
Résultat de l'exercice précédent		102 359

AFFECTATION	Augmentations	Diminutions
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	102 359	
Total des affectations	102 359	

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions ou consommations	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise.....	15 000			15 000
Fonds propres avec droit de reprise.....				
Ecart de réévaluation.....				
Réserves.....	100 000			100 000
Report à nouveau.....	106 973	102 359		209 332
Résultat de l'exercice.....	102 359	99 524	102 359	99 524
Situation nette	324 332	201 883	102 359	423 856
Fonds propres consommables.....				
Subventions d'investissement.....	1 951		1 778	173
Provisions réglementées.....				
Total.....	326 283	201 883	104 137	424 030

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DES RESERVES, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Réserves				
Réserves indisponibles.....				
Réserves statutaires ou contractuelles..				
Réserves réglementées :				
- plus-values nettes long terme.....				
- sur octroi de subvention d'investissement.....				
- autres.....				
Réserves pour projet de l'entité.....	100 000			100 000
Total (1)	100 000			100 000
Provisions réglementées				
Relatives aux immobilisations.....				
Relatives aux stocks.....				
Relatives aux autres éléments d'actif....				
Amortissements dérogatoires.....				
Provision spéciale de réévaluation.....				
Plus-value réinvestie.....				
Autres provisions réglementées.....				
Total (2)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges.....				
Provisions pour garanties aux usagers..				
Provisions pour risques d'emploi.....				
Provision pour amendes et pénalités.....				
Provisions pour charges sur legs et donations.....				
Provision pour grosses réparations.....				
Autres provisions risques et charges.....				
Total (3)				
Dépréciations				
Sur immobilisations				
- incorporelles.....				
- corporelles.....				
- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
- financières.....				
Sur stocks et en cours.....				
Sur cptes usagers et cptes rattachés.....				
Autres dépréciations.....				
Total (4)				
Total général (1 + 2 + 3 + 4)	100 000			100 000
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation.....				
- financières.....				
- exceptionnelles.....				

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**TABLEAU DE VARIATION DES FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS**

Origine des fonds reportés	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Total				

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Origine des fonds dédiés	Fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice A	Reports B	Utilisation en cours de l'exercice		Transferts en fonds dédiés (en + ou en -) D	Fonds dédiés à la clôture	
			Montant global C	Dont remboursement aux tiers		Montant global A+B-C+D	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exer
Subventions d'exploitation							
Fonds dédiés aux projets d'investissement	203 007					203 007	
Sous-total	203 007					203 007	
Contributions financières d'autres organismes							
Sous-total							
Ressources liées à la générosité du public							
Sous-total							
Total	203 007					203 007	

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**Etats des dettes :**

	Montant brut	A 1an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	7 133	7 133		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	191 419	191 419		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 887 812	2 887 812		
Produits constatés d'avance				
Total :	3 086 364	3 086 364		

Dettes représentées par des effets de commerce : Néant

Dettes financières.....
Fournisseurs.....
Autres dettes.....

Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit
Emprunts et dettes financières diverses
Fournisseurs..... 5 846
Dettes fiscales et sociales..... 20 843
Autres dettes 2 887 812

Produits constatés d'avance :

159 339

Les produits constatés d'avance concernent la facturation établie aux OPCO, qui se rattache à une période postérieure au 31/12/2024.

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**VENTILATION DES VENTES DE BIENS ET SERVICES**

Par catégorie	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Total				

Par secteur géographique	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Total				

VENTILATION DES RESSOURCES HORS VENTES DE BIENS ET SERVICES

	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Cotisations	90	70	100,00	100,00
Subventions d'exploitation				
Concours publics				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs et donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Ventes de dons en nature				
Parrainages				
Autres ressources				
Total	90	70	100,00	100,00

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)**CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES****Méthode de valorisation des contributions volontaires figurant au compte de résultat.**

Nature	Modalités de recensement et de valorisation
NEANT	

Informations sur les contributions volontaires ne figurant pas au compte de résultat.Motifs de la non comptabilisation :

Nature	Valorisation

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)**MONTANTS RELATIFS AUX LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE****Produits**

Montant perçu au titre d'assurances-vie
 Montant de la rubrique "Legs, donations"
 Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés
 Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés
 Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations

Total des produits**Charges**

Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés
 Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés
 Reports en fonds reportés liés aux legs et donations

Total des charges**FRAIS DE DEVELOPPEMENT**

Frais de développement comptabilisés en charge au cours de l'exercice

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**Honoraires des commissaires aux comptes**

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	5 400	
Honoraires afférents aux services autres que la certification		
Total	5 400	

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements reçus :

Néant

Dons en nature destinés à être cédés.....

Garanties, cautions obtenues.....

Autorisation de découvert

Autres engagements

Engagements donnés :

Néant

Avals et cautions.....

Autres engagements

Dettes garanties par des sûretés réelles

Montant garanti

Néant

Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées :

Exercice en cours		Exercice précédent	
Provisionné	Non provis.	Provisionné	Non provis.

Régimes à prestations définies

Régimes additifs en droits

Régimes chapeaux

Indemnités de fin de carrière

Méthodes et hypothèses utilisées :

Non recensé

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS (suite)**Engagements****de crédit bail :**

Terrains
 Constructions
 Inst. techn., mat. & out.
 Autres immo. corp.
 Immo. en cours

Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix achat
Exercice	Cumulées	jusqu'à 1 an	+1 à 5 ans	+ 5 ans	Tot. à payer	résiduel (1)

Totaux

--	--	--	--	--	--	--

(1) Selon contrat

AUTRES ENGAGEMENTS

Détail des produits à recevoir pour un total de 663 707 € :

- facturation formation à établir aux OPCO : 292 942 €
- frais de siège à recevoir des UFA : 368 265 €
- aides au permis à recevoir : 2 500 €

Détail des dettes fournisseurs à payer pour un total de 5 846 € :

- gaz et électricité : 308 €
- maintenance informatique : 38 €
- honoraires du Commissaire aux Comptes : 5 400 €

Détail des dettes fiscales et sociales pour un total de 20 843 € :

- provision congés payés : 15 123 €
- provision charges sociales sur congés payés : 5 720 €

Détail des autres dettes pour un total de 2 887 812 € :

- avoirs à établir aux OPCO : 19 789 €
- rétrocessions brutes (avant frais siège) à verser aux UFA : 2 857 954 €
- subvention région relative à l'UFA Charles de Foucaud à verser : 10 069 €



LE CENTRE DES APPRENANTS D'ALSACE

DIT CAA

Association de droit local inscrite au registre des Associations de COLMAR

Vol.75 Folio n°47

SIREN 803 355 593

Siège

37, rue Saint Josse

68 000 COLMAR

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2025





Audit, conseil et expertise comptable

ML PLUS – Société à responsabilité limitée d'Expertise Comptable et de Commissariat aux comptes

Au Capital de 100 000€ - RCS STRASBOURG 525 103 446

12, avenue des Vosges – 67000 Strasbourg – Tél : +33(0) 3 88 36 16 00 – info@ipilote.fr – www.ipilote.fr



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2025

LE CENTRE DES APPRENANTS D'ALSACE

DIT CAA

Association de droit local inscrite au registre des Associations de COLMAR

Vol.75 Folio n°47

SIREN 803 355 593

Siège

37, rue Saint Josse

68 000 COLMAR

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2025

Aux membres de l'Assemblée générale,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « LE CENTRE DES APPRENANTS D'ALSACE » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie intitulée « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC 2022-06 exposées dans le point 3 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Elles ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- L'affectation correcte des produits OPCO qui sont à rétrocéder à chacun des UFA ainsi que la contribution aux frais de siège qui en découlent.
- L'estimation concordante des factures à établir aux différents OPCO au titre des contrats signés entre les parties pour les différentes formations,
- La pertinence des informations données dans l'annexe aux comptes sur les faits majeurs intervenus en 2025.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Strasbourg le 01 juin 2026
Signé par Annabelle Fleury
Le 1 juin 2026



doc: K6YZ
tx: k5gv5dPx73GE

Le Cabinet ML PLUS
Commissaire aux comptes

Représenté par Annabelle FLEURY

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
Frais d'établissement				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques				
Autres immobilisations incorporelles	29 419	29 419		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage	244 983	244 941	42	2 903
Autres immobilisations corporelles	9 500	2 824	6 676	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	668		668	668
Total	284 570	277 184	7 386	3 571
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés	417 009		417 009	402 211
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	2 412 370		2 412 370	2 480 843
Charges constatées d'avance	3 587		3 587	2 231
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	926 175		926 175	824 545
Total	3 759 141		3 759 141	3 709 830
COMPTES DE REGULARISATION				
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remb. des emprunts				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
Total				
TOTAL ACTIF	4 043 711	277 184	3 766 527	3 713 401

	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires	15 000	15 000
Fonds propres avec droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
. Réserves statutaires ou contractuelles		
. Réserves pour projet de l'entité	100 000	100 000
. Autres		
Report à nouveau	308 856	209 332
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	6 555	99 524
Situation nette (sous-total)	430 412	423 856
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		173
Provisions réglementées		
Total	430 412	424 030
AUTRES FONDS PROPRES		
Fonds non remboursables		
Avances conditionnées		
Droit du concédant		
Total		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	203 007	203 007
Total	203 007	203 007
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments de trésorerie		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 243	7 133
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	167 407	191 419
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 958 459	2 887 812
Produits constatés d'avance		
Total	3 133 108	3 086 364
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	3 766 527	3 713 401

	du au	01/01/2025 31/12/2025	% PE	du au	01/01/2024 31/12/2024	% PE	Var. en val. annuelle	
							en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION								
Cotisations		500	0,17		90	0,02	410	455,56
Ventes de biens et services :								
- ventes de biens								
<i>dont ventes de dons en nature</i>								
- ventes de prestations de services		288 584	99,77		369 455	98,47	-80 871	-21,89
<i>dont parrainages</i>								
Produits de tiers financeurs :								
- Concours publics et subventions		173	0,06				173	#####
- Versements des fondateurs ou consommation de dot. consommable								
- Ressources liées à la générosité du public :								
Dons manuels								
Mécénats								
Legs, donations et assurances-vie								
- Contributions financières								
Reprises sur amortissements, dép., provisions					1 660	0,44	-1 660	-100,00
Produit des cessions d'immo. incor. et corpo.								
Utilisations des fonds dédiés								
Autres produits		3	0,00		4 009	1,07	-4 007	-99,93
Total		289 260	100,00		375 214	100,00	-85 954	-22,91
CHARGES D'EXPLOITATION								
Achats de marchandises								
Variation de stocks								
Autres achats et charges externes		95 390	32,98		109 838	29,27	-14 448	-13,15
Aides financières								
Impôts, taxes et versements assimilés		1 043	0,36		1 100	0,29	-57	-5,16
Salaires		132 791	45,91		119 743	31,91	13 048	10,90
Cotisations sociales		50 032	17,30		44 891	11,96	5 141	11,45
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		5 684	1,97		4 830	1,29	855	17,70
Dotations aux provisions								
Valeurs comptables d'immo. incor. et corpo. cédées								
Reports en fonds dédiés								
Autres charges		5	0,00		6	0,00	-2	-26,83
Total		284 946	98,51		280 408	74,73	4 538	1,62
Résultat d'exploitation		4 314	1,49		94 806	25,27	-90 492	-95,45
PRODUITS FINANCIERS								
De participation								
D'autres valeurs mobilières et créances de de l'actif immobilisé								
Autres intérêts et produits assimilés		2 241	0,77		2 940	0,78	-699	-23,77
Reprises sur provisions, dépréciations								
Différences positives de change								
Produits des immo. financières cédées								
Produits nets sur cession VMP et intr. trésor.								
Total		2 241	0,77		2 940	0,78	-699	-23,77
CHARGES FINANCIERES								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différence négatives de change								
Valeurs comptables des immo. finan. cédées								
Charges nettes sur cession VMP et intr. trésor.								
Total								
Résultat financier		2 241	0,77		2 940	0,78	-699	-23,77

	du 01/01/2025	%	du 01/01/2024	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2025	PE	au 31/12/2024	PE	en euros	%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	6 556	2,27	97 746	26,05	-91 191	-93,29
PRODUITS EXCEPTIONNELS			1 777	0,47	-1 777	#####
Total			1 777	0,47	-1 777	#####
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Total						
RESULTAT EXCEPTIONNEL			1 777	0,47	-1 777	#####
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	291 501		379 932		-88 431	-23,28
TOTAL DES CHARGES	284 946		280 408		4 538	1,62
EXCEDENT OU DEFICIT	6 556	2,27	99 524	26,52	-92 968	-93,41
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat						
Total						
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestation en nature						
Personnel bénévole						
Total						

ANNEXE

- Informations sur l'entité et faits majeurs de l'exercice
- Règles et méthodes comptables
- Règles comptables sur les actifs, amortissements et dépréciation
- Notes sur le Bilan Actif
- Notes sur le Bilan Passif
- Notes sur le Compte de Résultat
- Engagements financiers et autres engagements

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2025

Durée : 12 mois

1 - INFORMATIONS SUR L'ENTITE

Objet :

Le CENTRE DES APPRENANTS D'ALSACE dit CAA a pour objet en qualité d'organisme de formation de dispenser des actions de formation par apprentissage au sens de l'article L 6211-2 du Code du Travail concourant au développement des compétences et de mener toutes actions sur le champ de la Formation Professionnelle Continue au sens de l'article L6311-1 du C.trav.

Activités ou missions :

Les missions menées concourent à la création d'une voie de formation initiale et continue ouverte à tous, sans limite d'âge et à tous les niveaux et au développement d'une pédagogie de l'action fondée sur la conjugaison d'activités professionnelles et d'acquisition de savoirs. L'association assure les missions prévues à l'article L6231-2 du Code du Travail.

Moyens mis en oeuvre :

Le CAA confie aux UFA l'organisation administrative et pédagogique des formations, selon une convention conforme à l'article L6233-1 du Code du Travail.

Les avances consenties aux UFA en cours d'année figurent dans le poste "autres créances" à l'actif. Le décompte définitif figure en "autres dettes" dans l'attente de la validation par l'AG.

Effectifs :

365

2 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 26/11/2025, la dénomination est devenue le "CENTRE DES APPRENANTS D'ALSACE" dit CAA.

L'objet du CAA a été étendu aux actions sur le champ de la Formation Professionnelle Continue.

Lors du Conseil d'Administration statuant sur les comptes clos au 31/12/2025, il a été décidé de revoir à la baisse les frais de siège et les porter à 10 % au lieu de 13% des produits OPCO, CNFPT et Entreprises et à 7% au lieu de 10% des mêmes produits pour l'UFA de Sonnenberg qui établit les contrats d'apprentissage de ses apprentis (depuis le 1/7/2024).

3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux Lois et Règlements en vigueur, et notamment les dispositions du règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

A défaut de dispositions spécifiques prévues au règlement 2018-06, les dispositions du règlement ANC N°2014-03 relatives au plan comptable général, modifié par les règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03, continuent à s'appliquer.

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC N°2022-06;
- Indépendance des exercices;

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'incidence du changement de méthode comptable suite à l'application du règlement ANC N°2022-06 du 4 novembre 2022 a été considérée comme non significative.

4 - REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS, AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

OPTIONS RETENUES

	Date de 1ère option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles				☒
des titres de participation				☒
des autres titres immobilisés et titres de placement				☒
Frais externe de formation				
nécessaires à la mise en service				☒
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				☒
Dépenses de développement remplissant les les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				☒

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
Immobilisations incorporelles	L	3 ans				
Dont frais de développement						
Dont fond commercial						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels	L	2 à 5 ans				
Autres immobilisations corporelles						

5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement :

Frais de constitution.....
Frais de premier établissement.....

Valeur nette

Taux amortissement

Frais de développement :

Frais de développement.....

Valeur nette

Taux amortissement

Fonds commercial :

Eléments achetés.....
Eléments réévalués.....
Eléments reçus en apport.....

Valeur nette

Taux amortissement

Actif immobilisé :

Valeurs brutes

Immobilisations incorporelles.....
Immobilisations corporelles.....
Biens reçus par legs ou donations et
destinés à être cédés
Immobilisations financières.....
Total.....

A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
29 419			29 419
252 235	9 500	7 251	254 483
668			668
282 322	9 500	7 251	284 570

Amortissements et dépréciations

Immobilisations incorporelles.....
Immobilisations corporelles.....
Biens reçus par legs ou donations et
destinés à être cédés
Immobilisations financières.....
Total.....

A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
29 419			29 419
249 332	5 684	7 251	247 765
278 751	5 684	7 251	277 184

Créances représentées par des effets de commerce :

Néant

Usagers.....
Autres créances.....

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	668	668	
Actif circulant et charges constatées d'avance.	2 832 966	2 832 966	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Participations et créances rattachées.....
Immobilisations financières.....
Usagers et comptes rattachés.....
Autres créances.....
Disponibilités.....

458 248

Charges constatées d'avance :

3 587

5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

IMMOBILISATIONS

Augmentations de l'exercice	Virements		Entrées			Total
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations	
Immobilisations incorporelles.....						
Immobilisations corporelles.....			9 500			9 500
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés						
Immobilisations financières.....						
Total.....			9 500			9 500

Diminutions de l'exercice	Virements		Sorties			Total
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service	
Immobilisations incorporelles.....						
Immobilisations corporelles.....			7 251			7 251
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés						
Immobilisations financières.....						
Total.....			7 251			7 251

AMORTISSEMENTS

Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations				Total
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles	
Immobilisations incorporelles.....					
Immobilisations corporelles.....		5 684			5 684
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés					
Total.....		5 684			5 684

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions			Total
	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service	
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....		7 251		7 251
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Total.....		7 251		7 251

5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

FONDS COMMERCIAL

Dépréciation :

Descriptif des modalités du test de dépréciation

--

Modalités d'affectation à un groupe d'actif

--

COUTS D'EMPRUNT INCORPORES DANS LE COUT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Rubriques	Montant incorporé au cours de l'exercice	Taux de capitalisation
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Total		

COUTS D'EMPRUNT INCORPORES DANS LE COUT DES STOCKS ET EN COURS

Rubriques	Montant incorporé au cours de l'exercice	Taux de capitalisation
Matières premières et autres approvisionnements		
Encours de production		
Produits finis		
Marchandises		
Total		

FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS

Nature et rythme de reprise en résultat

--

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS

Nature et rythme de reprise en résultat

--

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT**

	Déficit	Excédent
Résultat de l'exercice précédent		99 524

AFFECTATION	Augmentations	Diminutions
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	99 524	
Total des affectations	99 524	

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions ou consommations	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise.....	15 000			15 000
Fonds propres avec droit de reprise.....				
Ecart de réévaluation.....				
Réserves.....	100 000			100 000
Report à nouveau.....	209 332	99 524		308 856
Résultat de l'exercice.....	99 524	106 079	99 524	6 555
Situation nette	423 856	205 603	99 524	430 412
Fonds propres consommables.....				
Subventions d'investissement.....	173		173	
Provisions réglementées.....				
Total.....	424 029	205 603	99 697	430 412

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DES RESERVES, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Réserves				
Réserves indisponibles.....				
Réserves statutaires ou contractuelles..				
Réserves réglementées :				
- plus-values nettes long terme.....				
- sur octroi de subvention d'investissement.....				
- autres.....				
Réserves pour projet de l'entité.....	100 000			100 000
Total (1)	100 000			100 000
Provisions réglementées				
Provision pour hausse de prix.....				
Amortissements dérogatoires.....				
Autres provisions réglementées.....				
Total (2)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges.....				
Provisions pour garanties aux usagers..				
Provisions pour pertes sur contrats.....				
Provision pour amendes et pénalités.....				
Provisions pour charges sur legs et donations.....				
Provision pour grosses réparations.....				
Autres provisions risques et charges.....				
Total (3)				
Dépréciations				
Sur immobilisations				
- incorporelles.....				
- corporelles.....				
- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
- financières.....				
Sur stocks et en cours.....				
Sur cptes usagers et cptes rattachés.....				
Autres dépréciations.....				
Total (4)				
Total général (1 + 2 + 3 + 4)	100 000			100 000
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation.....				
- financières.....				
- exceptionnelles.....				

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS

Origine des fonds reportés	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Total				

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Origine des fonds dédiés	Fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice A	Reports B	Utilisation en cours de l'exercice		Transferts en fonds dédiés (en + ou en -) D	Fonds dédiés à la clôture	
			Montant global C	Dont remboursement aux tiers		Montant global A+B-C+D	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exer.
Subventions d'exploitation							
Fonds dédiés aux projets d'investissement	203 007					203 007	
Sous-total	203 007					203 007	
Contributions financières d'autres organismes							
Sous-total							
Ressources liées à la générosité du public							
Sous-total							
Total	203 007					203 007	

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**Etats des dettes :**

	Montant brut	A 1an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	7 243	7 243		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	167 407	167 407		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 958 459	2 958 459		
Produits constatés d'avance				
Total :	3 133 108	3 133 108		

Dettes représentées par des effets de commerce : Néant

Dettes financières.....
 Fournisseurs.....
 Autres dettes.....

Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit
 Emprunts et dettes financières diverses
 Fournisseurs..... 5 956
 Dettes fiscales et sociales..... 19 395
 Autres dettes 22 119

Produits constatés d'avance :

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**VENTILATION DES VENTES DE BIENS ET SERVICES**

Par catégorie	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Frais de siège facturés aux UFA	288 584	369 455	100,00	100,00
Total	288 584	369 455	100,00	100,00

Par secteur géographique	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Total				

VENTILATION DES RESSOURCES HORS VENTES DE BIENS ET SERVICES

	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Cotisations	500	90	74,25	100,00
Subventions	173		25,75	
Concours publics				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs et donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Ventes de dons en nature				
Parrainages				
Autres ressources				
Total	673	90	100,00	100,00

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	
Méthode de valorisation des contributions volontaires figurant au compte de résultat.	
Nature	Modalités de recensement et de valorisation
Informations sur les contributions volontaires ne figurant pas au compte de résultat.	
<u>Motifs de la non comptabilisation :</u>	
Nature	Valorisation

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)		
MONTANTS RELATIFS AUX LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE		
Produits		
Montant perçu au titre d'assurances-vie Montant de la rubrique "Legs, donations" Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations		
Total des produits		
Charges		
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés Reports en fonds reportés liés aux legs et donations		
Total des charges		
FRAIS DE DEVELOPPEMENT		
Frais de développement comptabilisés en charge au cours de l'exercice 		
HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES		
Honoraires des commissaires aux comptes		
	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	5 460	
Honoraires afférents aux services autres que la certification		
Total	5 460	

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

**NATURE DES PRODUITS ET CHARGES INSCRITS EN RESULTAT EXCEPTIONNEL
AU COURS DE L'EXERCICE**

Produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel

--

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements reçus :

Néant

Dons en nature destinés à être cédés.....

Garanties, cautions obtenues.....

Autorisation de découvert

Autres engagements

Engagements donnés :

Néant

Avals et cautions.....

Autres engagements

Dettes garanties par des sûretés réelles

Montant garanti

Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées :

Exercice en cours		Exercice précédent	
Provisionné	Non provis.	Provisionné	Non provis.

Régimes à prestations définies

Régimes additifs en droits

Régimes chapeaux

Indemnités de fin de carrière

Méthodes et hypothèses utilisées :

Non recensé

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS (suite)**Engagements****de crédit bail :**

Terrains
 Constructions
 Inst. techn., mat. & out.
 Autres immo. corp.
 Immo. en cours

Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix achat
Exercice	Cumulées	jusqu'à 1 an	+1 à 5 ans	+ 5 ans	Tot. à payer	résiduel (1)

Totaux

--	--	--	--	--	--	--

(1) Selon contrat

AUTRES ENGAGEMENTS

Néant